

Transparency International Belgium a le plaisir de vous inviter à un débat sur

'Les banques et l'éthique: l'impact des rémunérations variables'

le **lundi 28 septembre 2009 de 18h00 à 19h45** à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises,
13 rue d'Arenberg 1000 Bruxelles.

Dans le cadre de sa promotion de l'intégrité, [Transparency International Belgium](#) a mis en place un groupe de réflexion "Les banques et l'éthique". Composé d'experts académiques de plusieurs disciplines et de membres de Transparency International Belgium, il a pour objectif d'explorer un projet de comportement éthique et d'(auto)régulation pour le secteur bancaire. La rémunération variable des agents de banque constitue son premier domaine de réflexion. [Veuillez trouver ici le point de vue du groupe sur la question.](#)

Les méthodes de rémunération complémentaires des agents de banque peuvent avoir une incidence sur leur respect de l'obligation d'agir au mieux envers leurs clients. Au niveau des dirigeants mais aussi au niveau des agents de banque, il est essentiel d'agir en amont et de définir des modes de rémunération qui entrent le moins possible en contradiction avec cette obligation. Transparency International Belgium plaide pour un comportement éthique qui in fine conduit à une cohérence avec des intérêts à long terme et n'est en rien incompatible avec une dimension commerciale. Des solutions systémiques permettront au secteur financier de préserver sa viabilité et de profiter au plus grand nombre. L'éthique sera une condition du succès de la banque du futur.

Réservé aux professionnels du secteur, le débat vise à nourrir la réflexion et à stimuler des propositions concrètes.

Modérateur :

Axel Miller
Ancien CEO Dexia
Actuel associé-administrateur Petercam

Panel d'experts :

Jean-Pierre Buyle (ULB)
Avocat au barreau de Bruxelles
Maître de conférences en droit économique

Eric De Keuleneer (ULB - Solvay Brussels School of Economics and Management)
Économiste
Professeur de Banking et de Regulation

Axel Gosseries (FNRS/UCL)
Philosophe et juriste
Professeur d'Éthique appliquée au droit et de Social Responsibility in Economic Life

Luc Van Liedekerke (K.U.Leuven, Antwerp)
Philosophe
Professeur de Business ethics

Membres de Transparency International Belgium :

Chantal Hébette, Cécile Louchard, Marc Oostens.

Nombre de participants limité. Les réservations suivront l'ordre d'inscription.

Inscriptions via le site web www.transparencybelgium.be

Frais de participation: inscription avant le 1er septembre **50 Euros**, après le 1er septembre **75 Euros**.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Chantal Hébette – Van den Broeke
Présidente Transparency International Belgium

Transparency International Belgium
www.transparencybelgium.be
Arenbergstraat 13 Rue d'Arenberg
1000 Brussels
Tel.: +32 (0)25090031
TUE-WED-FRI